

ECONOMIE

Comment les opérateurs textiles ont accueilli la hausse du SMIG

Le salaire minimum a officiellement augmenté de 5% depuis le 1^{er} janvier. Une revalorisation qui n'est pas sans impact sur la compétitivité du secteur textile.

Comment les textiliens accueillent-ils cette nouvelle hausse ? Est-elle systématiquement appliquée ? Réponses d'opérateurs.



Par **Basma Khirchi**

Le 6 janvier 2025 à 16h19 | Modifié 6 janvier 2025 à 21h19

Entrée en vigueur le 1er janvier, l'**augmentation du salaire minimum légal** de 5% dans les activités non agricoles et agricoles fixe à 17,1 dirhams le salaire minimum horaire dans les activités non agricoles, à partir du début du mois en cours.

Quid de son application dans **le secteur textile** qui compte, selon les derniers chiffres, quelque **235.000 salariés**, l'équivalent de **24%** de l'emploi industriel au Maroc ?

"La hausse du SMIG a automatiquement fait son entrée dans le secteur. Certaines entreprises respectent l'application de la hausse, **d'autres non**. Le non-respect de l'application de la hausse du SMIG crée malheureusement une **distorsion de la concurrence**", observe Hammani Amahzoune, président de l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (**AMITH**) pour la région de Rabat.

Un important industriel souligne, de son côté, que "le secteur textile, comme tous les autres, est concerné par l'augmentation du SMIG. Le secteur du textile ne vit pas en marge de la loi. S'il y a des opérateurs qui vivent en marge de la loi, **il faut les sanctionner**".

Quel impact sur la compétitivité ?

"Dans un marché qui n'est pas très florissant, la hausse du SMIG va aussi se répercuter directement sur **les prix de vente et les prix à l'export**", explique pour sa part **Abderrahmane Atfi**, ancien président régional pour Casablanca de l'AMITH.

Notre interlocuteur estime que la hausse du salaire minimum aura un impact direct sur **la compétitivité**.

"Nous ne pourrions pas proposer des prix de vente et des prix à l'export réduits et compétitifs puisque nous n'avons pas la meilleure productivité. Ce n'est pas lié uniquement au SMIG. Le salaire minimum est un élément, mais il y a également **d'autres facteurs de coût** qui entrent en jeu (logistique, énergie consommée, intrants...) qui font que la composition des prix est compétitive ou pas", explique-t-il.

"L'impact de la hausse du SMIG est énorme parce que les marges du secteur ne sont pas extraordinaires. Nous comptons principalement sur la main-d'œuvre pour produire. Malheureusement, le Maroc ne fabrique pas de produits finis. Il dépend de la façon, voire de la transformation du tissu qui appartient au client, ce qui fait que la valeur ajoutée est vraiment minime. C'est pour cela que l'impact de la hausse du SMIG sur les entreprises est d'une grande importance", reprend Hammani Amahzoune.

Le Maroc désavantagé par rapport à ses concurrents

"Nous sommes **désavantagés** par rapport à nos concurrents, notamment **la Tunisie, l'Égypte et surtout la Turquie**. Non seulement la Turquie garantit à ses salariés du textile un SMIG plus élevé que le nôtre, mais elle a aussi l'avantage d'avoir accès directement à la matière première, ce qui lui permet de gagner en compétitivité, que ce soit au niveau des délais ou des prix. La Turquie entend en outre développer sa présence sur le **marché syrien**, où elle va transférer sa production à des prix imbattables. Cela rajoute effectivement au problème de la compétitivité nationale et de l'impact du SMIG sur les entreprises".

“

Nous sommes désavantagés par rapport à nos concurrents, notamment la Tunisie, l'Égypte et surtout la Turquie

”

Au-delà de la question de l'impact de la hausse du SMIG, le vrai problème dont souffre aujourd'hui le secteur reste la chute de la production liée à la **baisse des commandes d'Inditex**, tient à préciser Hammani Amahzoune.

"La majorité des unités à Rabat, Salé et Témara sont aujourd'hui à l'arrêt, en attendant la reprise des commandes d'Inditex, notamment pour sa marque Zara. La situation est observée sur l'ensemble du territoire. L'impact est ressenti essentiellement à Tanger".

.../...

L'augmentation du SMIG doit être corrélée à l'amélioration de la productivité

"Il est clair qu'il n'est pas évident d'augmenter les salaires dans ces phases de tension industrielle et de tension sur la rentabilité. S'il est impératif d'améliorer le pouvoir d'achat, il faut aussi veiller à améliorer, parallèlement, **la productivité** pour éviter que l'entreprise ne s'endette. Ce qu'il faut donc, c'est indexer l'amélioration de la valeur ajoutée créée par l'emploi sur le SMIG", commente l'industriel du secteur sondé par Médias24.

"Au Maroc, le SMIG **augmente plus vite** que la valeur ajoutée. Sur les dix dernières années, le salaire a augmenté presque deux fois plus vite que la productivité. Il y a donc un **risque de décrochage** de nombre de secteurs, hormis ceux de pointe, notamment l'aéronautique et l'automobile, parce qu'ils sont accompagnés par les entreprises, les centres de formation et les centres techniques. Dans les industries classiques, il y a encore des efforts à faire en termes de formation, d'innovation et d'accompagnement des entreprises en ce qui concerne **les nouvelles technologies et la robotisation**".

"Il est d'autant plus facile d'augmenter le SMIG si nous disposons des accompagnements en termes de **R&D**, de productivité, de qualité et de compétences", conclut notre interlocuteur.